



**COMMUNIQUE A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE
DE LA LIBERTE DE LA PRESSE – 03 MAI 2022 -**

1

Le Mali, à l'instar des autres pays du monde, célèbre chaque année le 03 mai, consacré « Journée internationale de la liberté de la presse ». C'est l'occasion de rappeler les avancées notables réalisées dans le domaine de la liberté de la presse mais aussi dans la défense d'un journalisme libre, indépendant, fiable et responsable.

En effet, la Journée mondiale de la liberté de la presse, a pour but ultime de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, d'évaluer cette liberté à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias, de rendre hommage aux journalistes ayant perdu la vie dans l'exercice de leur profession et d'informer les citoyens sur l'état des lieux de la liberté de la presse et des journalistes dans le monde.

Elle se veut aussi l'occasion de rappeler aux gouvernements leur obligation de respecter et de faire respecter le droit de liberté d'expression, consacré par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le thème de cette année est "le journalisme sous l'emprise du numérique". Une réalité incontestable dans un monde virtuel où le journaliste n'a plus le monopole de l'information face à des acteurs multiples.

Il est évident que les technologies numériques révolutionnent encore plus le paysage journalistique. Il a permis des échanges d'information sans précédent, favorisant ainsi un journalisme sans frontière.

Le grand défi à relever est d'accentuer le professionnalisme, afin de se démarquer des autres « informateurs » non journalistes. Seuls les journalistes professionnels peuvent édifier l'opinion en faisant la part des choses entre le vrai et le faux. Ils disposent à cet effet de nombreuses techniques dont celles de la vérification des faits (Fact checking).

Notre pays est en proie à une crise dimensionnelle. Il a plus que jamais besoin d'une presse forte avec des journalistes bien formés et libres, capables d'informer, de sensibiliser et de rassembler les citoyens maliens autour de notre bien commun : Le Mali.

A cet égard, la presse numérique joue un rôle de premier plan. C'est la presse de l'instantanéité, la spontanéité et la réactivité. C'est aussi la presse de tous les dangers si elle n'est pas exercée par des professionnels qui ont une réelle maîtrise du contenu de leur publication.



Nous en appelons au sens de responsabilité de biens de nos concitoyens qui, parfois de bonne foi, s'adonnent à des pratiques journalistiques qu'ils sont très loin de maîtriser. Leurs agissements entraînent trop souvent des conséquences dommageables pour eux-mêmes et pour notre pays.

Face à cette situation complexe, les pouvoirs publics doivent travailler à l'émergence d'une presse en ligne mieux organisée, plus formée et bien responsable, d'une part. Et d'une presse en général indépendante et en sécurité, d'autre part.

Appel Mali en profite pour alerter le gouvernement sur la nécessité d'une relecture de la loi portant sur la presse au Mali, afin d'y prendre en compte la presse en ligne, qui est aujourd'hui le maillon manquant de la chaîne.

Bamako le 03 Mai 2022

Le Président

Modibo L FOFANA